



Assemblée générale

Distr. limitée
20 septembre 2006
Français
Original : anglais

Soixante et unième session Sixième Commission

Organisation des travaux

Note du Secrétariat

1. Pour aider la Sixième Commission à organiser ses travaux, le Secrétariat juge utile, compte tenu des résolutions 1898 (XVIII) et 32/71 de l'Assemblée générale, en date respectivement des 11 novembre 1963 et 9 décembre 1977, et de l'alinéa b) de l'article 99 du Règlement intérieur de l'Assemblée, d'appeler l'attention de la Commission sur ce qui suit.

Questions renvoyées à la Sixième Commission

2. À sa 2^e séance plénière, le 13 septembre 2006, l'Assemblée générale a décidé de renvoyer 14 points de l'ordre du jour à la Sixième Commission. La liste de ces points, qui s'articule autour de rubriques qui correspondent aux priorités de l'Organisation, dans le plan à moyen terme pour la période 2002-2005 (ou, le cas échéant, dans le cadre stratégique), et d'une rubrique supplémentaire concernant les « Questions d'organisation, questions administratives et autres questions », figure dans la lettre datée du 18 septembre 2006, adressée au Président de la Sixième Commission par le Président de l'Assemblée générale (A/C.6/61/1).

Documentation relative aux questions renvoyées à la Sixième Commission

3. Dans le tableau ci-après sont énumérés les documents de la soixante et unième session de l'Assemblée générale qui portent sur les questions renvoyées à la Sixième Commission : rapports de commissions ou de comités et rapports qui doivent être présentés par le Secrétaire général en application de résolutions ou de décisions adoptées aux sessions précédentes de l'Assemblée, et documents distribués au titre des points de l'ordre du jour renvoyés à la Sixième Commission¹, sur la demande d'États Membres.

¹ Le numéro figurant entre crochets à la suite de chaque question renvoie au point correspondant de l'ordre du jour de la soixante et unième session. La liste des documents a été établie sur la base des informations disponibles au 19 septembre 2006.



| | <i>Date de publication prévue</i> |
|--|---------------------------------------|
| Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects [point 33] | |
| Rapport du Secrétaire général (A/61/980) | Mi-octobre |
| État des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève de 1949 relatifs à la protection des victimes des conflits armés [point 75] | |
| Rapport du Secrétaire général (A/61/222) | Paru |
| Examen des mesures efficaces visant à renforcer la protection et la sécurité des missions et des représentants diplomatiques et consulaires [point 76] | |
| Rapport du Secrétaire général (A/61/119 et Add.1) | Paru |
| Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa trente-neuvième session [point 77] | |
| Rapport de la Commission, <i>Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante et unième session, Supplément n° 17</i> (A/61/17) | Paru |
| Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa cinquante-huitième session [point 78] | |
| Rapport de la Commission, <i>Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante et unième session, Supplément n° 10</i> (A/61/10) | Début octobre |
| Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation [point 79] | |
| Rapport du Comité spécial, <i>Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante et unième session, Supplément n° 33</i> (A/61/33) | Paru |
| Rapport du Secrétaire général sur le <i>Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies</i> et le <i>Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité</i> (A/61/153) | Paru |
| Rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre des dispositions de la Charte des Nations Unies relatives à l'assistance aux États tiers touchés par l'application des sanctions (A/61/304) | Fin septembre |

| | <i>Date de publication prévue</i> |
|--|---------------------------------------|
| L'État de droit aux niveaux national et international [point 80] | |
| Lettre datée du 11 mai 2006, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents du Liechtenstein et du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/61/142) | Parue |
| Mesures visant à éliminer le terrorisme international [point 100] | |
| Rapport du Secrétaire général (A/61/210) et Add.1) | Paru Début octobre |
| Rapport du Comité spécial créé par la résolution 51/210 de l'Assemblée générale en date du 17 décembre 1996, <i>Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante et unième session, Supplément n° 37</i> (A/61/37) | Paru |
| Rapport du Secrétaire général sur l'intensification de la coopération internationale et de l'assistance technique en vue de promouvoir l'application des conventions et protocoles universels relatifs au terrorisme dans le cadre de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (A/61/178) | Paru |
| Lettre datée du 17 août 2006, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/61/280) | Parue |
| Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies [point 128] | |
| Rapport du Groupe de la refonte du système d'administration de la justice de l'Organisation des Nations Unies (A/61/205) | Paru |
| Rapport du Comité des relations avec le pays hôte [point 148] | |
| Rapport du Comité, <i>Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante et unième session, Supplément n° 26</i> (A/61/26) | Début novembre |
| Demandes d'octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale [point 153] | |
| Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Fonds de l'OPEP pour le développement international, lettre datée du 11 mai 2006, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Arabie saoudite auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/61/141) | Parue |

| | <i>Date de publication prévue</i> |
|--|--|
| Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Institut pour la collaboration intergouvernementale dans le domaine de la recherche scientifique, note verbale datée du 21 juillet 2006, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/61/191 et Add.1) | Parue |
| Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale [point 110] (adoption d'un programme de travail provisoire pour la soixante-deuxième session) (résolution 58/316 de l'Assemblée générale) | Pas de document d'avant-session requis |
| Planification des programmes [point 118] | |
| Programme biennal et priorités pour l'exercice biennal 2008-2009 (A/61/6 (Prog. 6)) | Paru |
| Rapport du Comité du programme et de la coordination, <i>Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante et unième session, Supplément n° 16</i> (A/61/16) | Fin septembre |
| Élection des bureaux des grandes commissions [point 5] | Pas de document d'avant-session requis |

Date d'achèvement des travaux de la Commission, ordre et dates approximatives d'examen des questions

4. L'alinéa b) de l'article 99 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale dispose que :

« Chacune des grandes commissions, eu égard à la date fixée par l'Assemblée générale, sur recommandation du Bureau, pour la clôture de la session, décide de l'ordre de priorité des questions qui lui sont renvoyées et tient les réunions nécessaires pour achever l'examen de ces questions. Elle adopte, au début de la session, un programme de travail indiquant, si possible, la date retenue comme objectif pour l'achèvement de ses travaux, les dates approximatives de l'examen des questions et le nombre de séances à consacrer à chacune d'elles. »

5. Conformément à la résolution 58/316 sur les nouvelles mesures pour la revitalisation des travaux de l'Assemblée générale, la Sixième Commission a adopté, à la 23^e séance de la soixantième session, un programme de travail provisoire pour la soixante et unième session, dont l'Assemblée a pris note dans sa décision 60/513 du 8 décembre 2005. Le programme présenté ci-après a été élaboré sur la base de ce document, en tenant compte de la répartition des questions inscrites à l'ordre du jour par l'Assemblée générale à sa 2^e séance plénière.

6. À la même séance, sur recommandation du Bureau, l'Assemblée générale a décidé que la Sixième Commission achèverait ses travaux le 9 novembre au plus

tard (A/61/250, par. 14), ce dont il a été tenu compte dans l'élaboration du programme de travail ci-après.

| | <i>Dates approximatives d'examen</i> |
|--|--|
| Organisation des travaux de la Sixième Commission | |
| Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa trente-huitième session [77] | 10 octobre |
| Mesures visant à éliminer le terrorisme international [100] | 11-12 octobre |
| Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies [128] | 13 octobre |
| Demandes d'octroi du statut consultatif auprès de l'Assemblée générale [153] | 13 octobre |
| Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Fonds de l'OPEP pour le développement international | |
| Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Institut pour la collaboration intergouvernementale dans le domaine de la recherche scientifique | |
| Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation [79] | 16 octobre |
| L'état de droit aux niveaux national et international [80] | 17 octobre |
| État des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève de 1949 relatifs à la protection des victimes des conflits armés [75] | 18 octobre |
| Examen de mesures efficaces visant à renforcer la protection et la sécurité des missions et des représentants diplomatiques et consulaires [76] | 18 octobre |
| Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa cinquante-huitième session [78] | 23 octobre- 3 novembre |
| L'état de droit aux niveaux national et international [80] | 6 novembre |
| Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects [33] | 6 et 7 novembre |
| Rapport du Comité des relations avec le pays hôte [148] | 9 novembre |
| Adoption d'un programme de travail provisoire pour la soixante-deuxième session (résolution 58/316 de l'Assemblée générale) | 9 novembre |
| Planification des programmes | À déterminer |
| Élection des bureaux des grandes commissions [5] | 9 novembre |

Tenue de consultations

7. Les services de conférence alloués à la Sixième Commission étant limités (voir par. 9 ci-après), les éventuelles consultations officieuses devront remplacer des séances de la Commission et non s'y ajouter.

Date limite pour la présentation des projets de résolution ayant des incidences financières

8. L'article 153 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale dispose que : « aucune commission ne recommande à l'Assemblée générale, pour approbation, de résolution impliquant des dépenses sans que cette résolution soit accompagnée d'une prévision de dépenses établie par le Secrétaire général ». Il est donc impératif que la Sixième Commission prévoie des délais suffisants pour l'établissement des prévisions de dépenses par le Secrétariat, ainsi que pour l'examen de celles-ci par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et par la Cinquième Commission. Le 9 novembre ayant été retenu comme date de clôture des travaux de la Sixième Commission (voir, plus haut, par. 6), le 29 octobre 2006 devrait être la date limite pour la présentation à la Cinquième Commission de projets de résolution ayant des incidences financières, exception faite des projets de résolution concernant les questions qui seront examinées après cette date.

Ressources disponibles pour les services de conférence

9. Les services de conférence disponibles devraient en principe permettre à la Commission de tenir au maximum six ou huit séances par semaine. Normalement, les séances du matin auront lieu de 10 heures à 13 heures et celles de l'après-midi, de 15 heures à 18 heures.

10. Afin d'éviter des difficultés dans l'organisation des services à fournir pour les réunions des groupes régionaux de la Commission, toutes les demandes concernant des réunions de ces groupes doivent être adressées à la Section de la planification et du service des séances par l'intermédiaire du Secrétaire de la Commission.